

SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2022
RIUNIONE DI I 27 E 28 DI LUGLIU DI
2023

2EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2022
REUNION DES 27 ET 28 JUILLET 2023

2023 / E3/055

**REPONSE DE MADAME BIANCA FAZI A LA QUESTION DEPOSEE PAR MADAME MARIE-
CLAUDE BRANCA AU NOM DU GROUPE CORE IN FRONTE**

Objet : Chì avvena pà a maternità di Portivechju ?

Cara Cunsigliera,

Je vous remercie pour votre question.

Vous le savez, je suis depuis plusieurs mois mobilisée sur ce dossier, je me suis rendue sur place, j'ai échangé avec les équipes ; et j'ai pu, à l'occasion de diverses réunions, alerter et sensibiliser la directrice générale de l'ARS sur ce sujet.

Votre Assemblée en mars dernier a également voté à l'unanimité une motion sur ce sujet.

La maternité assure aujourd'hui 230 accouchements par an ; toutefois, l'avenir de la maternité de Portivechju est donc suspendu à l'application de ratios depuis Paris ; ratios inadaptés à notre réalité et à notre spécificité d'île-montagne !

Portivechju se trouvant à 2h30 de route d'Aiacciu ou de Bastia, la maternité de la clinique de U Spidali assure une mission de service public indispensable à la sécurité de la prise en charge des parturientes et de leurs nouveaux-nés !

Nous rejetons la disparition de la maternité et sa transformation en centre de périnatalité ! Nous considérons que la fermeture de la maternité de Portivechju, qui impliquerait pour les futures mamans

d'accoucher aux urgences serait un véritable retour en arrière pour la prise en charge des femmes enceintes dans cette partie de la Corse. D'ailleurs, pour votre information, le syndicat des urgentistes a rejeté formellement l'implication de ces praticiens hospitaliers dans la prise en charge des accouchements, quel que soit l'endroit sur le territoire national, nous ne pouvons-nous y résigner !

Vous évoquez le Projet Régional de Santé ; il est actuellement dans sa phase de consultation jusqu'au 12 octobre 2023.

Un rapport sera présenté à votre Assemblée visant à se prononcer sur celui-ci dès septembre. Aujourd'hui, nous sommes d'accord avec vous sur le fait que le document ne va pas assez loin dans sa rédaction.

Nous vous proposerons donc d'inscrire clairement le maintien de la maternité de la Clinique de Portivechju dans ce document.

Vous le savez, j'ai été amenée à rencontrer les représentants du Ministre de la Santé pour échanger sur différents dossiers. J'ai bien évidemment évoqué ce sujet afin d'obtenir un statut dérogatoire pour la maternité de Portivechju, en accord avec le Député Paul André COLOMBANI.

Un nouveau Ministre vient juste d'être nommé. Je reprendrai bien évidemment les discussions avec la nouvelle équipe. Et j'espère une issue favorable et rapide à celles-ci.

Mais avec votre question, nous parlons encore une fois du sujet de l'accessibilité aux soins pour les Corses.

C'est pourquoi, vous le savez, le Conseil Exécutif de Corse travaille actuellement pour repenser le système actuel de santé et construire avec l'ensemble des acteurs, publics et privés, un système de santé, innovant, de qualité, qui forme par exemple sur notre île des futurs médecins et des personnels paramédicaux, dont nous avons particulièrement besoin aujourd'hui.

Cette situation que connaît la maternité de Portivechju me permet aussi de faire le lien avec le processus d'autonomie et le texte voté dernièrement par votre Assemblée.

Un statut qui nous permettra de prendre des décisions adaptées à notre île, qui répondent mieux aux besoins des Corses.

A ringraziavvi !